

Réf: Dossier 260382

Avis de constitution

SOCIETE « KAHZ BAT »

Siège BINGERVILLE DELACELLE en face de l'Eglise
Céleste Lot 902 Ilot 95, Lot 902, Ilot 95

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 18 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAHZ BAT »

Objet : Construction immobilière Vente de matériaux de construction et divers

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société excitante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE DELACELLE en face de l'Eglise
Céleste Lot 902 Ilot 95, Lot 902, Ilot 95

Dirigeant(s) M KONE AL-HASSAN ZIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12127 du 08/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79246/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

